



OBSERVATOIRE DU SAHARA ET DU SAHEL
SAHARA AND SAHEL OBSERVATORY

APPEL A PROPOSITION

Projet SASM

**« RENFORCER LA GESTION DURABLE DU SYSTEME AQUIFERE
SENEGALO-MAURITANIEN POUR ASSURER L'ACCES A L'EAU DES
POPULATIONS CONFRONTEES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
(SASM) »**

TERMES DE REFERENCE

**POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME REGIONALE
OPERATIONNELLE D'ECHANGE D'INFORMATIONS ET DE
DONNEES (SITE WEB)**

[AP/OSS/SASM_SITEWEB/130524-10]

MAI 2024

1. CONTEXTE

L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) est une organisation internationale basée à Tunis. L'OSS offre un cadre de partenariat Nord-Sud-Sud en vue de mobiliser et de renforcer la capacité des pays africains membres à relever les défis environnementaux dans une perspective de développement durable.

L'OSS est un instrument scientifique et technique au service de ses pays et organisations membres pour le développement de concepts, d'approches et de méthodologies en rapport avec la gestion des ressources en eau et des terres et l'adaptation au changement climatique dans la région circum-saharienne.

Les ressources en eau souterraines en Afrique jouent un rôle crucial dans la fourniture d'eau potable, l'irrigation agricole et le soutien des écosystèmes locaux, mais font face à des défis croissants liés à la surexploitation, à la pollution et au changement climatique. La nécessité d'une gestion intégrée et conjointe de ces ressources est impérative pour assurer leur utilisation durable et équitable, ainsi que pour relever les défis actuels et futurs liés à la disponibilité et à la qualité de l'eau.

Le système aquifère Sénégal-Mauritanien (SASM) est un vaste réseau souterrain s'étendant sur 300 000 km², partagé entre la Gambie, la Guinée-Bissau, la Mauritanie et le Sénégal. Il est alimenté principalement par les fleuves Sénégal et Gambie et composé de trois aquifères majeurs. La région présente une diversité climatique allant du désertique au tropical humide, avec des enjeux majeurs liés à la surexploitation et à la pollution des eaux souterraines. La population croissante, les pratiques agricoles et industrielles, ainsi que les effets du changement climatique accentuent ces défis. La gestion intégrée de cette ressource transfrontalière est essentielle pour assurer un approvisionnement en eau durable pour les populations locales et soutenir le développement socio-économique de la région.

Dans ce contexte, l'OSS a initié le projet « Renforcer la gestion durable du système aquifère sénégal-mauritanien pour assurer l'accès à l'eau des populations confrontées au changement climatique (SASM) ».

Le Projet SASM met en œuvre des activités qui visent essentiellement à améliorer la gestion intégrée et conjonctive du système aquifère sénégal-mauritanien pour une utilisation durable des ressources en eau pour les populations, l'agriculture et les industries afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la résilience au changement climatique dans la région.

Pour atteindre cet objectif, le projet va développer un certain nombre d'activités fondées sur une approche intégrée visant à gérer la ressource en eau de manière conjointe, permettant ainsi d'améliorer son accès tout en assurant sa protection. Cette ressource, bien que non visible, est exposée à des menaces de surexploitation et de pollution.

Cette approche, qui repose sur le concept de vision, permettra aux acteurs de générer leur propre motivation intrinsèque et leur engagement en vue de développer un programme d'action stratégique régional et un plan directeur de gestion conjointe pour le système aquifère sénégal-mauritanien. Elle aura également pour but de changer le comportement et l'attitude des acteurs dans la manière dont ils exploitent la ressource à travers le pilotage et la mise en œuvre de solutions d'adaptation au changement climatique. Cela constitue la « fondation solide » vers le développement durable des communautés dans certaines zones défavorisées et le renforcement de la gestion conjointe des ressources en eau transfrontalières du système aquifère sénégal-mauritanien (SASM).

Dans le but d'assurer d'une part l'appropriation de l'approche du projet SASM par les acteurs dans les quatre pays, à savoir la Gambie, la Guinée Bissau, la Mauritanie et le Sénégal et d'autre part la communication et le partage durable des données et des informations sur le système aquifère sénégal-mauritanien et ses acquis, il est crucial de créer un site Web visant à donner toutes les informations clés.

Le projet SASM comprend quatre (4) composantes :

- **Composante 1** : Évaluer les ressources en eau du système aquifère sénégal-mauritanien (SASM) en relation avec les fleuves Sénégal et Gambie et identifier les risques environnementaux transfrontaliers, y compris les considérations relatives au changement climatique
- **Composante 2** : Développer un programme d'action stratégique (PAS) régional et un plan directeur de gestion conjointe pour le système aquifère sénégal-mauritanien.
- **Composante 3** : Piloter la mise en œuvre de solutions d'adaptation au changement climatique dans certaines zones défavorisées et renforcer la gestion conjointe des ressources en eau transfrontalières du système aquifère sénégal-mauritanien (SASM).
- **Composante 4** : Développement des capacités, communication et gestion des connaissances

La mise en place d'une plateforme régionale opérationnelle d'échange d'informations et de données pour la gestion conjonctive des ressources en eau, à travers un site web, s'inscrit dans la tâche 4.1.1.

Les présents termes de références sont élaborés en vue du recrutement d'un(e) consultant(e) pour la mise en place du site web du projet SASM.

2. OBJET DE LA PRESTATION

L'objectif de la présente consultation est de concevoir, développer et mettre en place le site web du projet SASM. Il s'agira de mettre en place une plateforme régionale opérationnelle d'échange d'informations et de données pour la gestion conjonctive des ressources en eau, permettant de faciliter la communication entre les différents intervenants et donner une meilleure visibilité au projet.

3. DESCRIPTION TECHNIQUE DE LA PRESTATION

Le site web du SASM doit offrir un contenu de qualité et adapté aux besoins des différents publics cibles. Son apparence doit être conviviale, avec une navigation attractive et ergonomique, sur la base d'une charte graphique soigneusement étudiée afin d'assurer une expérience d'utilisateur agréable et moderne.

Le site web doit remplir les fonctions suivantes :

- **Communication institutionnelle** : apporter de la visibilité au projet et à l'OSS ;
- **Actualités** : fournir des informations précises et riches en contenu sur toutes les activités menées dans le cadre du projet : collecte de données, sensibilisation à l'économie et à la protection des eaux souterraines, etc. ;

- **Sensibilisation/plaidoyer** : communiquer, dans un format et un langage accessible à tous, sur les thématiques liées à la gestion intégrée des ressources en eau : importance, pertinence et enjeux.
- **Partage** : mettre les produits, la connaissance et l'expertise générés par les activités du projet au service des acteurs de la gestion des ressources en eau. Par exemple : les résultats du projet, les meilleures pratiques de gestion de la ressource en vue de leur reproduction et de leur mise à l'échelle, les modules de renforcement des capacités (en matière de bases de données, de SIG, de modélisation, de ADT/PAS¹, d'allocation des ressources en eau, etc.), supports COM, etc. ;

L'OSS sera en charge de livrer le contenu des différentes rubriques du site (texte, photos, PDF,...).

Public ciblé

Les principaux groupes d'audience du site web du SASM sont :

- Cadres, experts et professionnels de la gestion des ressources en eau dans les quatre pays concernés, et plus spécialement du système aquifère du sénégal-mauritanien
- Chercheurs, universitaires, formateurs et étudiants notamment dans le domaine des ressources en eau, de l'agriculture et de l'environnement
- Journalistes et professionnels des médias, notamment les journalistes spécialisés dans les questions des ressources en eau et l'éducation environnementale
- Partenaires techniques de l'OSS et du projet SASM [GEF, OMVS, OMVG etc...]
- Public large : communautés dotées d'un accès internet et les citoyens concernés par l'utilisation et la protection des ressources du SASM.

Fonctionnalités :

Le site web du SASM doit offrir les fonctionnalités suivantes :

- **Page d'accueil** : page d'accueil attractive, respectant la charte graphique de l'OSS et du projet, et assurant une navigation simple et une découverte/orientation intuitive.
- **Contenu** : choix d'un thème adéquat en fonction du projet, assurant une consultation agréable et un accès facile aux différentes rubriques et produits (supports COM, contenu multimédia, ...). Le contenu des différentes rubriques du site doit être accompagné de mots clés (*tags*) facilitant l'indexation et la recherche.
- **Structure** : renforcer la navigation "alternative", et s'assurer que le contenu du site soit intuitivement accessible
- **Recherche** : outil de recherche performant
- **Téléchargement** : Espace téléchargement classé par produit/thèmes
- **Multimédia** : enrichir le contenu « textuel » par des images et des vidéos, avec la possibilité de les coupler avec les vidéos YouTube
- **Réseaux sociaux** : assurer le lien entre le site web et les réseaux sociaux de l'OSS (Facebook, ...)
- **Interaction** : donner la possibilité aux internautes de partager le contenu avec leurs contacts et amis sur les réseaux sociaux
- **Version mobile** : le contenu du site doit être parfaitement accessible sur les différents navigateurs et terminaux mobiles (*responsive design*)
- **Référencement** : il s'agit d'améliorer le référencement du site web sur les moteurs de recherche tels que Google
- **Statistiques de connexion** : Le prestataire doit permettre aux responsables de l'OSS, un accès en ligne aux statistiques de fréquentation du site. Celles-ci doivent comprendre (Nombre d'accès visiteurs, Mots clés tapés par les internautes, Nombre de visites, Pages visitée, Types de navigateurs utilisés, ...)

¹ Analyse Diagnostique Transfrontalière / Programme d'Action Stratégique

4. LA CONSULTATION

1. Démarche

En partant des éléments fournis dans cette note et de la maquette en annexe, le(la) consultant(e) doit concevoir et déployer le site web du SASM. Le développement doit être mené avec l'accompagnement, l'implication et la validation de l'OSS.

La démarche à adopter se présente comme suit :

- Etude des besoins et analyse de la maquette développée par l'équipe de l'OSS (C.f. Annexe, ...)
- Développement de trois propositions préliminaires (architecture, charte graphique, etc.)
- Choix d'un *Template* par l'OSS. Le(la) consultant(e) pourrait être appelé à tenir des réunions / visioconférences avec l'équipe OSS
- Déploiement du prototype du site web sur une adresse privée / cachée
- Validation du prototype dans un processus itératif (OSS / Consultant(e))
- Déploiement de la nouvelle version du site et formation des utilisateurs sur l'alimentation du site en termes de contenu (équipe COM) ainsi que sa gestion et maintenance (équipe IT)

Le(la) consultant(e) est appelé(e) à élaborer :

- Un rapport technique détaillant les différentes composantes techniques de la plateforme ainsi que les interactions les unes avec les autres (bibliothèques utilisées, interactions avec la base de données, etc...).
- Un support de formation pour la prise en main de la plateforme et la gestion de contenu, ainsi que sa maintenance et sa mise à jour. Ce support, appuyé par la formation assurée par le(la) consultant(e) au profit des gestionnaires du site web au niveau de l'OSS doit garantir la prise en charge du nouveau site web avec sa composante cartographique par l'équipe de l'OSS.

2. Profil du(de la) consultant(e)

Le consultant doit justifier au minimum dix (10) années de :

- Compétence approfondie en matière de développement web
- Maîtrise totale de l'environnement proposé pour le développement du site (CMS, Framework, ...) ; (*références requises*)
- Solide expérience en infographie, en web design et SEO (*références requises*)

3. Durée et montants

Cette mission est évaluée pour une durée effective de trois semaines (21 jours), n'intégrant pas le temps alloué à la révision par l'OSS.

Le (la) consultant(e) précisera dans son offre financière le montant alloué à ce travail.

La date limite de réception du site web est arrêtée à 40 jours à compter de la date de signature du présent contrat.

Le dernier délai de réception des propositions techniques et financières est fixé au **26 mai 2024**.

Le premier prototype du site doit être déployé avant le 15 juin 2024.

Le site doit être hébergé et opérationnel avant le 30 juin 2024.

La formation des gestionnaires de contenu du site ainsi que les administrateurs doit être assurée par le(la) consultant(e) avant le 30 juin 2024.

4. Paiement

Le(la) consultant(e) sera payé(e) par tranches selon les modalités suivantes :

- 30% du cout global de la prestation sera versée après la livraison et la validation du premier prototype du site web.
- 30% du cout global de la prestation sera versée après le déploiement de la version finale du site web et sa validation.
- 40% du cout global de la prestation sera versée après la formation sur la prise en main du site web et la remise du rapport technique et des supports de formation.

5. Soumission des propositions

Les propositions techniques et financières doivent être adressées par courriel à procurement@oss.org.tn, en mentionnant dans l'objet du message « **Mise en place d'un site web - Projet Renforcer la gestion durable du système aquifère sénégal-mauritanien pour assurer l'accès à l'eau des populations confrontées au changement climatique (SASM)** », « [AP/OSS/SASM_SiteWeb/130524-10] » et ce au plus tard le **dimanche 26 mai 2024** à minuit heure de Tunis.

